



COMPTE-RENDU DES ÉLUS DU SYNDICAT CGT-FORCE OUVRIERE

**CAP DES CONTRÔLEURS DU
14 DÉCEMBRE 2018**

**MUTATIONS, INTÉGRATIONS, ACCUEILS EN
DÉTACHEMENT D'AGENTS de CATÉGORIE B**

La CAP s'est tenue ce 14 décembre 2018 pour examiner les propositions de mutations géographiques en métropole et dans les DOM. Le syndicat **Cgt-FORCE-OUVRIÈRE** était représenté par **Patricia David (DR Pays-de-la-Loire) élue, Claude Betti (DR PACA), Christine Lelièvre (Bourgogne), Hélène Ségault (Auvergne) expertes.**

Nous rappelons nos critères et notre attachement aux règles statutaires pour les mutations :

- rapprochements de conjoints et réintégrations, originaires des DOM ;
- problèmes sociaux, maladies, handicaps... ;
- rapprochements familiaux;
- ancienneté de la demande.

Nous réclamons des postes en surnombre si nécessaires pour :

- les agents dont la mobilité est liée à celle d'un conjoint Insee ou dont le conjoint est victime d'une délocalisation d'emploi forcée;
- les réintégrations;
- les agents qui motivent leur demande par une situation d'urgence;
- les domiens lorsque l'éloignement géographique provoque une souffrance qui nécessite une intervention rapide.

Motif principal de demande de mobilité

Motif de la demande	
Raisons familiales dont :	38
<i>Rapprochement de conjoint</i>	8
<i>Rapprochement familial</i>	10
<i>Mutation liée à celle du conjoint</i>	10
Retour région d'origine	12
Intérêt pour la région	21
Problème de santé	11
Motif professionnel	1
Autres	2
TOTAL	85



MUTATIONS

Lors de cette campagne, 85 agents ont formulé des demandes de mobilité, 46 ont obtenu une mutation soit un peu plus d'un tiers d'agents contenté.

Sont mutés à compter du 1^{er} septembre 2019
(sauf accord entre les chefs d'unité concernés)

DR ou ETABLISSEMENT D'ARRIVEE	NOM	Prénom	DR ou ETABLISSEMENT DE DEPART
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES			
Siège Lyon	GASCARD	Noël	Siège Strasbourg
	GUGLIELMI	Marie-Jeanne	DR CORSE
Etablissement Clermont-Ferrand	THILLET	Jean-François	Siège Lyon
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE			
Etablissement Dijon	HUDELOT	Emilie	En détachement
	SPRINGAUX	Hervé	SNDI de Paris
DR BRETAGNE			
	BODENNEC	Joël	En détachement
	DUBOIS	Armelle	DR Ile de France
	PARLIER	Christelle	Etab. Poitiers
	REY	Céline	Centre de Metz
	RUBINI	Christine	Direction Générale
DR CENTRE-VAL DE LOIRE			
	CHEVRET	Lucile	Direction Générale
	GUYARD	Elisabeth	Direction Générale
	MAZOYER	Mathias	Direction Générale
DR CORSE			
	LAFORGE	Fabienne	Etab. Bordeaux
	MOREY	Claude	DR Ile de France
DR GRAND EST			
Siège Strasbourg	LONGEAU-DESBROSSE	François	Etab. Rouen
Etablissement Nancy	HILDENBRAND	Laure	Centre de Metz
METZ	THOMAS	Arnaud	DR Antilles-Guyane
DR HAUTS-DE-FRANCE			
Siège Lille	LEPERLIER	Florence	Centre de Metz
	MUZZOLIN	Luigi	Etab. Amiens
Etablissement Amiens	WASZAK	Claude	Etablissement Clermont-Ferrand
	KACIMI	Fatima	DG
DR ILE-DE-FRANCE			
	LEGROS	Géraldine	Siège Rennes
DR NORMANDIE			
Siège Caen	LOCOGE	Nadège	Direction Générale

MUTATIONS (suite)

DR ou ETABLISSEMENT D'ARRIVEE	NOM	Prénom	DR ou ETABLISSEMENT DE DEPART
DR NOUVELLE-AQUITAINE			
Etablissement Bordeaux	CATELIN	Patrick	Etab. Amiens
	COUTANT	Evelyne	Retour CLD
	DUBLIN	Michel	Siège Saint-Denis
	LEMASSON	Julien	Direction Générale
DR OCCITANIE			
Siège Toulouse	PELISSOU	Karine	Siège Orléans
	RAIS	Ludovic	Siège Orléans
	TOUZANI	Hanan	Corse
Etablissement Montpellier	CAUSSE	Sylvie	Siège Lyon
DR PAYS DE LA LOIRE			
	BATTESTI	Charles	Direction Générale
	CORNELY	Thierry	Direction Générale
	GAONACH	Marie	Direction Générale
	LAFORCADE	Jonathan	Etab Rouen
	LAVENIER	Nathalie	Etab Rouen
	VEJDOVSKY	Vincent	Siège Caen
	VIERSAC	Marielle	DR Ile de France
DR PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR			
	ROSATO	Aurélie	Siège Toulouse
	SLIMANI	David	DR Ile de France
	OURHIM	Mohamed	
DR REUNION - MAYOTTE			
Siège Saint-Denis	DAVOUST	Thomas	Siège Rennes
	RABAEY	Gaëlle	Détachement
Service territorial Mamoudzou	COTTELON	Claude	Siège Pointe à Pitre
	DEBRAY	Pablo	Etablissement Dijon

TABLEAU RECAPITULATIF PAR ETABLISSEMENT

Dans les cas de rapprochement de conjoint, de situation familiale particulière et/ou pour raison de santé de l'agent nous demandons à l'administration de déroger à la règle des trois ans sur le poste si des postes restent non affectés et le cas échéant, de procéder à des affectations en surnombre.

REGION	POSTES		MOUVEMENTS		
	Ouverts	Demandés	Départs	Affectés	Solde
DR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES					
Siège Lyon	4	6	2	2	-4
Établ. Clermont-Ferrand	1	1	1	1	-1
DR BRETAGNE	3	14	2	5	0
DR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE					
Siège Besançon	0	4	0	0	0
Etabl. Dijon	0	6	1	2	1
DR CENTRE VAL DE LOIRE	2	3	2	3	-1
DR CORSE	1	2	1	2	0
DR GRAND EST					
Siège Strasbourg	1	3	1	1	-1
Etabl. Nancy	2	1	0	1	1
Etabl. Reims	0	0	0	0	0
DR HAUTS-DE-FRANCE					
Siège Lille	2	7	0	2	0
Etabl. Amiens	1	2	2	1	-2
DIRECTION GENERALE	0	2	10	1	-9
DR ILE-DE-FRANCE	2	1	4	1	-5
DR NORMANDIE					
Siège Caen	6	3	1	1	-6
Etabl. Rouen	1	1	3	0	-4
DR NOUVELLE AQUITAINE					
Siège Poitiers	3	0	1	0	-4
Etabl. Bordeaux	3	9	1	4	0
Etabl. Limoges	1	1	0	0	-1
CEFIL	0	2	0	0	0
DR OCCITANIE					
Siège Toulouse	2	12	1	3	0
Etabl. Montpellier	1	6	0	1	0
DR PAYS-DE-LA-LOIRE	7	19	0	7	0
DR PACA	5	4	0	3	-2
CENTRE DE METZ	0	2	3	0	-3
GUADELOUPE : Pointe-à-Pitre	0	2	1	0	-1
MARTINIQUE ; Fort de France	0	3	0	0	0
GUYANE : Cayenne	0	2	0	0	0
LA REUNION - Siège de Saint-Denis	2	3	1	2	-1
MAYOTTE - Mamoudzou	2	2	0	2	0
Extérieurs			5	0	
TOTAL	52		43	43	-46



Dans les cas de rapprochement de conjoint et/ou situation familiale particulière, nous avons demandé :

- soit de déroger à la règle des trois ans sur le poste si des postes restent non affectés,
- soit de procéder à des affectations en surnombre.

Les demandes les plus fréquemment satisfaites sont celles pour raisons familiales (rapprochement de conjoint, rapprochement familial). Cela correspond à nos critères.

INTEGRATIONS

2 demandes d'intégration ont été actées lors de cette CAP de contrôleurs.

ACCUEILS EN DETACHEMENT

7 accueils en détachement ont été actés ;

Nos élus en CAP sont là pour vous écouter et vous conseiller.

Catégories B : Patricia DAVID (02 40 41 77 85) Hélène SÉGAULT (04 73 19 79 21)

Catégories C : Jean-François DEBACKER (03 87 17 88 47) Aurélie CORCAUD (02 40 41 79 50)

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les représentants FORCE-OUVRIÈRE de votre établissement !

A partir de janvier 2019, comme suite aux élections de 2018, vos élus en CAP seront :

Catégories B : Bruno LORIGNY (02.40.41.78.45)

Marie-Josée DEFRANCE (01.87.69.53.89)

Catégories C : Aurélie CORCAUD (02 40 41 79 50)

Nadia LAMAIX (05.57.95.04.55).

